

Gouvernement devrait, au plus tôt, faire une réglementation de manière à ce que chacun soit traité selon son mérite.

Je ferai remarquer au Gouvernement que si les vaisseaux étaient, à un moment, plus nécessaires que les hommes, d'un autre côté, la production, pour soutenir le guerrier sur les champs de bataille, est certainement le facteur essentiel de la guerre, afin que le soldat soit à la hauteur de sa position.

La plus belle preuve que nous pouvons avoir, dans les circonstances, n'est-elle pas dans les immenses préparatifs de production qu'a faits l'Allemagne, durant 40 ans, pour opérer dans la dernière guerre? Ainsi donc, durant 4 ans, nos ouvriers ont travaillé dans la mesure de leur possible à servir de point d'appui à ceux qui, de l'autre côté, avaient fait le sacrifice de leur vie, avaient décidé de se dévouer pour la grande cause de la civilisation et de la liberté. Il ne serait pas juste que ceux qui les ont ainsi soutenus si longtemps n'aient aujourd'hui que la misère en partage. Je crois que, sans faire souffrir le rétablissement du soldat, on pourrait, en même temps, rendre justice à la population civile.

Je vois, en outre, que la question d'immigration doit être l'objet d'une attention spéciale de la part du Gouvernement, durant la présente session. Ce sujet a certainement une importance capitale, mais pour nous, de la vieille province française, en tant que province fidèle à sa tradition, à sa foi, et marchant sur les traces de ses ancêtres, le problème perd un peu de sa gravité. Cependant, nous admettons que, pour d'autres provinces de la confédération pour qui nous avons la plus haute considération, lorsque la femme aura reçu son émancipation complète, par le droit de vote et par son introduction dans le Parlement, ce sera, nous le concédons, pour elle, une équation du deuxième degré assez difficile à résoudre. Néanmoins, comme nous avons un ministère unioniste qui, en maintes circonstances, nous a prouvé qu'il aimait la force, je n'ai aucune hésitation à croire qu'ils s'entendront à surveiller le choix des immigrés qui, tôt ou tard, devront honorer leur mémoire. A tout événement, dans l'intérêt du pays, nous nous réservons le privilège d'exprimer notre humble opinion sur ce sujet.

J'aborde maintenant une question encore plus sérieuse, que le proposeur et le second du discours du Trône ont attaquée: le bolchévisme au Canada, conséquence naturelle de la politique d'un gouvernement qui se sert trop souvent de la force. C'est là certainement une question politique des

plus graves que le Gouvernement unioniste avait le droit de mettre dans le discours du Trône. Certes, il y a, de fait, de quoi faire songer un ministère, si les nouvelles qui nous viennent de la Russie Rouge sont vraies, lesquelles nouvelles seront sans doute confirmées par nos soldats qui ont été envoyés sur ce territoire par la force, toujours pour protéger nos frontières.

Tandis que nous sommes rendus sur le territoire de la Russie, il me vient à la mémoire un souvenir, ou plutôt un écho de cet après-midi, lorsque le ministre de la milice a abordé la question de l'expédition de troupes en Sibérie. Je dois dire à cette Chambre que je suis loin d'envisager l'acte du Gouvernement dans cette occasion, sous le même angle que l'honorable ministre de la milice. Je crois que ses renseignements sont plus ou moins véridiques. Je ne sais pas où il les a pris, mais ce que je puis affirmer ce soir, c'est que cette expédition ne s'est jamais faite, ni au commencement, ni à la fin, sous l'empire du volontariat. Et j'ai en mémoire dans le moment une preuve de la manière tout à fait prussienne dont s'y sont pris les autorités militaires pour enlever malgré eux dans le corps C.O. T.C. Laval, de Montréal, 70 recrues. A l'instar des Iroquois les chefs avaient notifié les officiers de ce bataillon qu'il leur fallait 70 têtes, et, pendant la nuit, on a fait l'assaut et l'on a remarqué au front, non par le ballottage mais suivant le bon gré et le caprice des officiers, tels et tels jeunes hommes qui devaient se sacrifier en allant se battre sur un territoire qui ne constitue certainement pas nos frontières.

Et d'ailleurs je ne suis pas de l'opinion de l'honorable ministre de la Milice qui prétend que le Gouvernement aurait fait un acte très méritoire dans les circonstances, mais je partage plutôt l'opinion de M. W. L. Smith, collaborateur régulier au "Sun" de Toronto, qui qualifie cette expédition en Sibérie de "crime sibérien". C'est ainsi qu'il désigne l'envoi en Sibérie de conscrits canadiens versés malgré eux dans le corps expéditionnaire en route pour Vladivostok.

"Le Canada a commis un crime national en envoyant en Russie, pour participer à une querelle domestique, des hommes qui n'ont pas affaire à se mêler aux efforts que fait ce pays, si aveugles soient-ils, pour en arriver à la liberté. Ce crime est doublement grand, si l'on considère qu'on a forcé des hommes qui refusaient d'y aller à partir tout de même pour la Sibérie. C'est une violation flagrante de la loi du pays qui permet l'envoi d'hommes hors des frontières du Canada "pour la défense du Canada" seulement. Quelque torture que l'on veuille